



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 4.1

N° de la demande : 2004-3552
Demande : B.4.1 – Conversion en homologation complète sans consultation
Produit : Cymoxanil fongicide technique
Numéro d'homologation : 26285
Matières actives (m.a.) : Cymoxanil
N° de document de l'ARLA : 2313465

But de la demande

E.I. Du Pont Canada a soumis une demande de conversion de l'homologation conditionnelle du fongicide cymoxanil de qualité technique en homologation complète.

Évaluation

Étant donné que le caractère conditionnel de l'homologation du fongicide cymoxanil de qualité technique dépend de la situation à l'homologation des préparations commerciales connexes, le fongicide Tanos 50 DF (numéro d'homologation 27435) et le fongicide Curzate 60 DF (numéro d'homologation 26284), aucune évaluation des propriétés chimiques, ni aucune évaluation sanitaire ou environnementale n'est requise pour cette demande.

Conclusion

L'ARLA ne voit aucune objection à convertir l'homologation conditionnelle du fongicide cymoxanil de qualité technique en homologation complète.

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2013

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.